Remaniements parcellaires agricoles

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Habitation: revue trimestrielle de la section romande de

l'Association Suisse pour l'Habitat

Band (Jahr): 8 (1935)

Heft 7

PDF erstellt am: 22.07.2024

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-120107

Nutzungsbedingungen

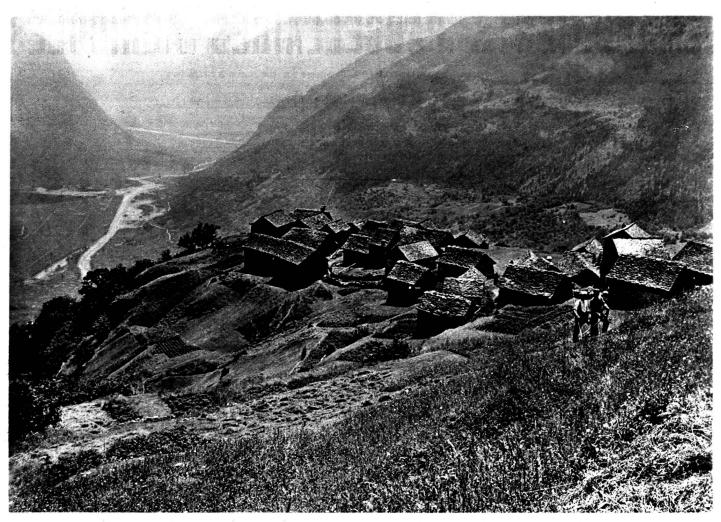
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

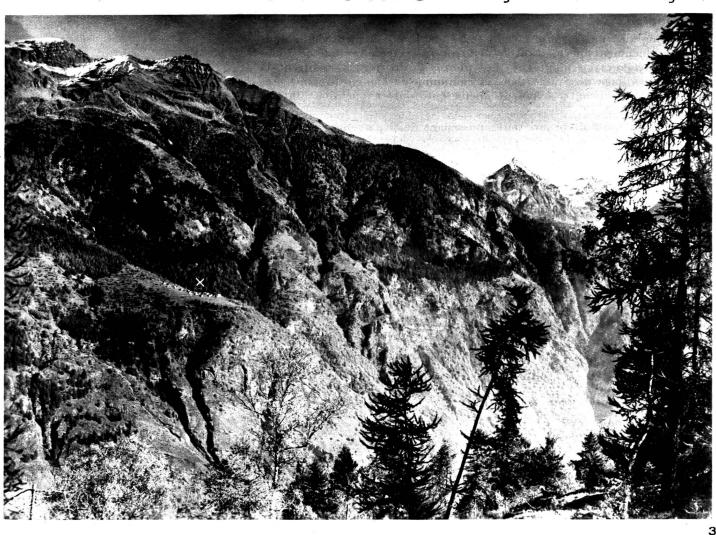
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



Le village dominant la vallée MONTE STABIO Le village au flanc de la montagne X



REMANIEMENTS PARCELLAIRES AGRICOLES

La forme et les dimensions des parcelles

Le terrain sur lequel se développent nos villes est généralement propriété privée, donc limité et de forme bien déterminée.

La parcelle joue un rôle important aussi bien en ville qu'à la campagne car pour répondre à une bonne utilisation, elle doit avoir certaines dimensions minimales. Nous limiterons ici notre sujet à la question des parcelles agricoles. Le travail de la charrue ou du tracteur est l'un des plus importants pour nos campagnards aussi la forme de leurs champs est-elle toujours celle de grands rectangles qui se prêtent le mieux à l'emploi de ces outils. Lorsqu'il s'agit de vignobles ou de jardins maraîchers, les dimensions diffèrent sensiblement, surtout lorsque la topographie du terrain est tourmentée.

La division exagérée de la propriété et ses inconvénients

Notre régime foncier permet dans la plupart de nos cantons suisses, en cas de vente, de succession, ou pour d'autres raisons, une division des parcelles agricoles qui a pour conséquences les graves inconvénients suivants :

1. La forme et la surface des parcelles rendent celles-ci inaptes à une culture profitable;

2. La distance et l'éparpillement de la propriété agricole autour de la ferme provoquent des pertes de temps incompatibles avec une exploitation rationnelle.

Le remaniement parcellaire

Dans certains cas, cette division à outrance du terrain rend la culture normale impossible. Pour remédier à cet état de choses, la Confédération suisse intervient pour aider toutes les entreprises qui ont pour but de faciliter l'exploitation du sol (loi du 22 décembre 1893, revisée par celle du 5 octobre 1929). Le maximum de subvention est de 40 % du coût des travaux à condition que le canton ou la commune en verse autant.

Un exemple

La direction des mensurations cadastrales de Berne a bien voulu nous confier les documents permettant de montrer un exemple typique de remaniement parcellaire en montagne. Les photos de la page 3 montrent la situation du village de Stabio dans la commune de Dongio (Tessin). Les plans de la page ci-contre exposent mieux que toute explication l'intérêt du travail effectué.

Avant: Cinquante-huit propriétaires possédant 2630 parcelles = 45 parcelles en moyenne par propriétaire.

Après: Cinquante-huit propriétaires possédant 230 parcelles = 4 parcelles en moyenne par propriétaire.

La surface des parcelles remaniées est de 18 hectares et vous trouverez sur la carte une série de parcelles hachurées qui montrent la propriété d'un seul habitant avant et après l'opération.

Le travail effectué en Suisse

En 1930, on pouvait compter 289 opérations semblables pour une surface totale de 44200 hectares.

Le coût moyen par hectare s'élève à 864 fr. Les travaux sont parfois accompagnés d'autres améliorations foncières telles que drainage, défrichement, colonisation, etc. Cette dernière entreprise est particulièrement intéressante car elle consiste à sortir le paysan du village pour lui permettre de construire sa ferme au centre même de sa propriété, ce qui lui permet d'avoir la meilleure exploitation possible de ses terres.

Habitation et parcellement

La relation qui existe entre ces deux éléments est plus directe qu'il n'apparaît au premier abord. A la campagne, la colonisation rurale en est la preuve. En ville, l'extension de la banlieue atteint peu à peu les régions agricoles qui deviennent zones urbaines et sont alors destinées à être construites. Le parcellement plus ou moins rationnel de ces terrains est donc très important et nous verrons par la suite quelles sont les méthodes possibles pour le remaniement parcellaire urbain.



